



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/campagne-www.html>

Campagne

[www.stopprostitutionenfantine](http://www.stopprostitutionenfantine.be)

.be

- Agenda des droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : dimanche 1er novembre 2009

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Quoi ?

L'exploitation sexuelle des enfants est une violation grave des droits de l'enfant, lourdement sanctionnée (quasi) partout dans le monde. L'information, au titre de la prévention, est reconnue comme une action clé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants. C'est pourquoi ECPAT Belgique a développé plusieurs campagnes destinées à sensibiliser les voyageurs et l'opinion publique à la lutte contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants. La campagne www.stopprostitutionenfantine.be, lancée pour la première fois en 2004 en partenariat avec Child Focus, Plan Belgique, la Police fédérale, la Défense, les Affaires Etrangères, Febetra et la Fit, vise à lutter contre les présupposés subsistant dans la société européenne et servant d'alibis aux abuseurs d'enfants. Parmi ces alibis, il y a l'argument économique et alimentaire « cela aide les enfants à vivre », l'argument culturel « dans ce pays, c'est une tradition d'avoir des relations sexuelles avec les enfants ; dans cette partie du monde, les enfants sont plus vite matures », l'argument juridique « ici, je ne risque rien ». Mais plus largement, l'objectif de cette campagne est de responsabiliser les citoyens vis-à-vis de ces comportements.

Le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant sera l'occasion d'annoncer une relance de cette campagne via des affiches et des livrets (distribution dans les aéroports, gares, etc.) afin d'attirer l'attention sur la nécessité de continuer à lutter pour la défense des droits de l'enfant. Les secteurs plus particulièrement visés cette fois-ci sont les transporteurs, les camionneurs, les voyageurs d'affaires et les jeunes voyageurs. Le site Web www.stopkinderprostitutie.be sera mis à jour tant au niveau des résultats obtenus jusqu'à présent grâce à cette campagne que concernant les moyens de diffusion de l'information. Le système de signalement existant sera amélioré. Ce site sera également relié aux sites web de partenaires.

Des contacts seront pris avec les instituts supérieurs et universités belges (francophones et néerlandophones) qui offrent une formation en tourisme et/ou communication afin de lancer un « concours ». Les étudiants recevront un budget pour créer un matériel de promotion afin d'attirer l'attention des jeunes voyageurs sur les ravages de l'exploitation sexuelle des enfants dont le tourisme sexuel est la forme la plus connue. Enfin, dans le cadre des ventes (réservation de billets, etc.) en ligne via Internet, ECPAT souhaite faire insérer une bannière où d'un simple clic, l'internaute pourrait accéder aux sites portant sur la campagne.

La relance de cette campagne entre dans le cadre du Mois des droits de l'enfant coordonné par la CODE (voir notre page Actualités) à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Quand ?

du 1^{er} au 30 novembre 2009

Où ?

dans les aéroports, gares, etc. de Belgique

Renseignements pratiques

Danielle Van Kerckhoven

Coordinatrice d'ECPAT Belgique

info@ecpat.be

02/522.63.23 (répondeur)

www.ecpat.be